

## Comité de Mise en candidature

### Mandat

Recommander des candidats au poste d'administrateur lors de la tenue de l'AGA de l'association. À cet effet, recevoir les directives du CA concernant le profil des candidats recherchés et faire des recommandations quant au choix de certains candidats.

*Note : Le mandat et les responsabilités du comité sont à revoir, entre autres pour tenir compte des activités de recrutement de l'Association.*

### Composition

Jean-Jacques Ricard, responsable ; Alain Fabry, Pierre Gagné

### Actions

Coordination du processus de recrutement des administrateurs élus pour l'AGA de 2018 :

- information sur les dates de mise en candidature
- publicité pour susciter de l'intérêt
- accueil des candidatures et validation de l'éligibilité et des intérêts
- rapport à l'AGA
- organisation de la tenue des élections (le cas échéant)

Intégration des délégués de territoires

- accueil des recommandations
- rencontres des nouveaux délégués
- recommandations au CA
- rapport à l'AGA

Révision du rôle du comité

Participation à la révision du rôle de ce comité et de sa composition tels que décrits dans le règlement interne de l'association (descriptions de fonction, adéquation fonctions/pérennité).

Évaluation de la pertinence de maintenir un comité permanent avec cette unique responsabilité.